

Portant définition des périodes et modalités des opérations d'inscription administrative pour l'année universitaire 2021-2022

**LE PRÉSIDENT,**

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article D612-6,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
- Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 29 avril 2021 et du 16 juin 2021,
- Vu l'élection de Monsieur Philippe ELLERKAMP à la présidence d'Avignon Université en conseil d'administration du 4 décembre 2019,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Les opérations d'inscription administrative pour l'année universitaire 2021-2022 se dérouleront selon calendrier annexé au présent arrêté.

**Article 2**

Toute demande d'inscription au-delà du calendrier prévu à l'article 1 du présent arrêté doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'inscription tardive.

**Article 3**

Le présent arrêté sera affiché de manière permanente en zone présidence et au service des études et de la scolarité.

Il sera consultable sur le site internet de l'université dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » (Arrêtés relatifs aux études et à la scolarité).

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région Académique, Chancelier des Universités.

**Article 4**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 17 juin 2021

Le Président d'Avignon Université,



Philippe ELLERKAMP

**Pièce jointe : calendrier fixant les périodes et les modalités d'inscription.**

**Calendrier relatif aux inscriptions et réinscriptions administratives - Année universitaire 2021-2022**  
**PRIMO-ENTRANTS**

		<b>INSCRIPTION EN LIGNE</b>
		(Pour les cas particuliers, possibilité de rendez-vous et dépôt des pièces à fournir au service des études et de la scolarité pour validation définitive de l'inscription) <sup>1</sup>
<b>LICENCE 1 / BUT 1ere année</b>	Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission de <b>Parcoursup</b> entre le <b>27/05/2021</b> et le <b>11/07/2021</b>	Du 7 juillet au 16 juillet (12h) 2021
	Candidats ayant accepté définitivement ou non une proposition d'admission de <b>Parcoursup</b> entre le <b>12/07/2021</b> et le <b>22/08/2021</b>	Du 12 juillet au 27 août 2021
	Candidats ayant accepté une proposition d'admission de <b>Parcoursup</b> à partir du <b>23/08/2021</b>	23 août au 20 septembre 2021
	Candidats admis via les <b>procédures DAP / Campus France</b>	Du 7 juillet au 16 juillet et du 23 août au 30 septembre 2021 - <b>SUR RENDEZ-VOUS OBLIGATOIREMENT</b>
<b>DAEU A et B (présentiel + CNED)</b>		Du 7 juillet au 11 octobre 2021 (présentiel) et du 30 septembre au 10 janvier 2022 (CNED)
<b>LICENCE 2 LAS</b>		Du 7 juillet au 14 septembre 2021
<b>LICENCE 2 / LICENCE 3 / LICENCE PROFESSIONNELLE / DUT 2e année</b>		Du 7 juillet au 30 septembre 2021
<b>MASTER 1 (session 1)<sup>2</sup></b>		Du 7 juillet au 16 juillet 2021
<b>MASTER 1 (liste d'attente)</b>		Du 17 juillet au 15 septembre 2021
<b>MASTER 2</b>		Du 7 juillet au 31 octobre 2021
<b>Tous niveaux de diplôme</b>	Candidats internationaux ne résidant pas sur le territoire français (en échange et hors échange)	Du 7 juillet au 16 juillet et du 23 août au 30 septembre 2021 - <b>SUR RENDEZ-VOUS OBLIGATOIREMENT</b>
<b>DOCTORAT</b>		Du 7 juillet au 30 novembre 2021
<b>DIPLÔME UNIVERSITAIRE</b>	En fonction des dates d'ouverture de la formation	

<sup>2</sup> Pour les étudiants de licence ayant des jurys tardifs, se reporter aux dates du **MASTER 1** en liste d'attente.

## REINSCRIPTIONS

		<b>RE-INSCRIPTION SUR L'ENT</b> (le cas échéant après avis favorable : parcoursup/validation d'études/candidature)
LICENCE 1 / BUT 1ere année (réorientation interne)	Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission de <b>Parcoursup</b> entre le <b>27/05/2021</b> et le <b>11/07/2021</b>	Du 1er juillet au 16 juillet (12h) 2021
	Candidats ayant accepté définitivement ou non une proposition d'admission de <b>Parcoursup</b> entre le <b>12/07/2021</b> et le <b>22/08/2021</b>	Du 13 juillet au 27 août 2021
	Candidats ayant accepté une proposition d'admission de <b>Parcoursup</b> à partir du <b>23/08/2021</b>	23 août au 20 septembre 2021
LICENCE 1 / BUT 1ere année (Redoublants hors staps)		Du 1er juillet au 20 septembre 2021
Redoublants LICENCE 1 staps		Du 1er juillet au 16 juillet 2021
DAEU A et B (présentiel + CNED)		Du 7 juillet au 11 octobre 2021 (présentiel) et du 30 septembre au 10 janvier 2022 (CNED)
LICENCE 2 LAS		Du 1er juillet au 14 septembre 2021
LICENCE 2 / LICENCE 3 / LICENCE PROFESSIONNELLE / DUT 2e année		Du 1er juillet au 30 septembre 2021
MASTER 1 (session 1)*		Du 1er juillet au 16 juillet 2021
MASTER 1 (liste d'attente)		Du 17 juillet au 15 septembre 2021
MASTER 2		Du 1er juillet au 31 octobre 2021
DOCTORAT		Du 1er juillet au 30 novembre 2021
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	En fonction des dates d'ouverture de la formation	

*\* Pour les étudiants de licence ayant des jurys tardifs et les étudiants en mobilité internationale, se reporter aux dates du MASTER 1 en liste d'attente.*